ACADÉMIE
DE BESANÇON
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Besançon, le 23 novembre 2026

**Objet : Certification en langue allemande DSD1 – Session 2027**

Chères/Chers collègues,

Comme tous les ans, les inscriptions à la certification DSD1 (Deutsches Sprachdiplom) pour la session 2027 ont lieu en ce moment.

Ce diplôme officiel, conçu par l'Office Central pour l'Enseignement Allemand à l'Étranger (ZfA) met en valeur le travail mené tout au long de votre enseignement. Pour les élèves, il s'agit d'un réel atout pour leur parcours de germaniste puisqu'elle valorise leurs compétences en allemand de manière officielle et durable. Il s'agit également un élément intéressant pour les dossiers de candidature, qu'il s'agisse de Parcoursup ou d'une future candidature professionnelle.

Dans le parcours de vos élèves, le DSD1 constitue un outil d'autoévaluation sans pression et une véritable étape formatrice. Certes, l'obtention du diplôme de niveau B1 ou A2 suppose la réussite aux quatre épreuves (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite), mais une attestation de réussite partielle peut être délivrée. Valider une ou deux compétences au niveau A2 est loin d'être un échec mais doit plutôt rassure l'élève sur ses acquis, lui permettre de situer précisément ses compétences et l'aider à identifier les domaines à renforcer. N'hésitez pas à en parler à vos élèves comme d'une opportunité accessible à chacun et d'une occasion précieuse d'apprendre sur soi.

La certification est ouverte à tous les élèves volontaires, l'inscription étant principalement conditionnée par leur motivation. Elle s'adresse aux élèves de 3e, de 2de, de 1ère générale et technologique, ainsi que de 1ère et Terminale du baccalauréat professionnel. Chaque élève peut se présenter deux fois durant sa scolarité. Encouragez-les à saisir cette chance dès maintenant !

**Modalités pratiques :**

- **Inscriptions** : sous la responsabilité du chef d'établissement, via l'application Cyclades, du 16 novembre au 4 décembre 2026.
- **Épreuves écrites** : mercredi 17 mars 2027, de 9h à 12h30.
- **Épreuves orales** : entre le lundi 1er février et le vendredi 2 avril 2027.

Comptant sur voter mobilisation pour relayer cette information auprès de vos élèves et leurs familles, je vous remercie grandement de votre engagement dans ce dispositif, qui est un marqueur fort du dynamisme de l'enseignement de l'allemand.

Très cordialement



Miriam BALLOUSSA
IA-IPR Langues Vivantes - Allemand